

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 JUILLET 2021

ETUDIANTS EN SITUATION DE PRECARITE : LA CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE SE MOBILISE ET MARCHE POUR LES AGORAE

Depuis le début de la crise sanitaire, les étudiants font face à de multiples difficultés : financement des études, hébergement, emploi... Fidèle à ses valeurs d'utilité et de solidarité, la Caisse d'Épargne Ile-de-France renouvelle son engagement auprès des jeunes à chacune des étapes de leur vie à travers le soutien aux AGORAé de Paris, à hauteur de 15.000€.

Afin de permettre aux jeunes en situation de précarité de réduire leurs dépenses quotidiennes, la Fédération des Associations Générales Etudiantes (FAGE) a créé les AGORAé, des épiceries sociales et solidaires. Au nombre de 30 sur tout le territoire, elles permettent aux étudiants en situation de précarité de bénéficier de produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien à faibles coûts (10 % de leur valeur). Plus qu'une épicerie, les AGORAé offrent un espace d'échange et de convivialité afin de lutter contre l'isolement social. Plusieurs activités permettant de renforcer le lien social y sont organisées : karaoké, ateliers, services pour sortir de la précarité, visites découverte de Paris...



A travers le soutien apporté aux épiceries AGORAé de Paris et fidèle à ses engagements sociaux et sociétaux, la Caisse d'Épargne Ile-de-France réaffirme sa mobilisation en faveur des étudiants en situation difficile. Cet appui démontre également la sensibilité de la banque francilienne pour les causes qui touchent son tissu social.

« Cette pandémie a non seulement engendré une crise sanitaire et économique, elle a également accentué les inégalités sociales. Notre soutien aux épiceries sociales et solidaires de Paris illustre notre engagement en faveur de la lutte contre la précarité étudiante et, en tant qu'acteur économique majeur du bassin francilien, il est de notre responsabilité d'accompagner ces jeunes à chacune des étapes de leur vie aussi, délicates soient-elles », souligne Valérie Roques, Responsable du département RSE – mécénat – intérêt général à la Caisse d'Épargne Ile-de-France.

Au-delà du mécénat à l'AGEP, les salariés de la Caisse d'Épargne Ile-de-France se mobilisent pour soutenir la cause étudiante par le biais du challenge Kiplin. L'objectif de ce challenge est de faire, par équipe de 4 personnes, un maximum de pas, en relevant des défis à l'aide de son smartphone. Ce challenge a réuni près de 60 équipes ayant parcouru l'équivalent de

19.000 km pour l'association. Ce résultat collectif a permis de remettre un chèque de 5.000€ destiné aux AGORAÉ du 13ème et 18ème arrondissement* de Paris.



« La CEIDF et ses collaborateurs ont souhaité soutenir financièrement les étudiants dans cette période compliquée de la COVID 19. Le challenge Kiplin nous a semblé un bon moyen de mobiliser autour de cette ambition, en incitant chacune et chacun à se dépasser physiquement, le tout dans un esprit collectif et convivial », explique Thierry Simon, Directeur Qualité de Vie au Travail (QTV) à la Caisse d'Épargne Ile-de-France (à gauche sur la photo).

Attachée à ses valeurs humaines et sociétales, la banque francilienne a aussi mis en place un **Microcrédit d'urgence COVID étudiant à 0% jusqu'à 3 000 €, avec Parcours Confiance** (structure dédiée aux microcrédits de la Caisse d'Épargne Ile-de-France). Cette offre est destinée aux étudiants de 18-28 ans pour financer leurs besoins quotidiens de première nécessité, y compris de trésorerie. **Aucune garantie personnelle ou caution d'un tiers n'est exigée. Ni de frais de dossier.** La durée de remboursement est comprise entre 6 et 48 mois.
Contact : parcours.confiance@ceidf.caisse-epargne.fr

***Adresses des 2 épiceries solidaires AGORAÉ de Paris (réouvertures lors de la rentrée universitaire).**

Université Diderot-Descartes

3 Allée Paris Ivry

75013

M° Bibliothèque François Mitterrand

Résidence Etudiante du Crouss

8 rue Francis Decroisset

75018 Paris

M° Porte de Clignancourt

CONTACTS PRESSE

Caisse d'Épargne Ile-de-France

Stéphanie DUPUIS - 06 35 20 28 72

Sonia JOCITCH – 06 24 74 29 91

presse@ceidf.caisse-epargne.fr

À propos de la Caisse d'Épargne Ile-de-France :

Banque régionale coopérative, première actionnaire du Groupe BPCE, elle exerce son activité depuis plus de 200 ans et finance tous les domaines de l'économie et l'ensemble des acteurs de l'Ile-de-France : collectivités locales, logement social, associations, entreprises, institutionnels, particuliers et professionnels. La Caisse d'Épargne Ile-de-France regroupe un réseau de 430 agences et 30 centres d'affaires, répartis sur l'ensemble du territoire francilien ainsi qu'une Banque Privée. Elle compte 5 000 collaborateurs et 3 millions de clients dont 700 000 sociétaires. Elle accompagne le développement de trois filiales : La Banque BCP, la Banque de Tahiti et la Banque de Nouvelle Calédonie. Toutes nos actualités [ici](#)

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

